



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020

Modèle/Révision : CLP du 12/03/2020

### RECHARGE TOW'AIR XL - MANGUE

#### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

##### 1.1. Identification de produit

**RECHARGE TOW'AIR XL MANGUE**

Référence produit : I161 - RECHARGE TOW'AIR XL - MANGUE

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Composé aromatique concentré.

N'est pas destiné à l'usage personnel sous cette forme ou cette concentration.  
Pour usage industriel et professionnel seulement.

**Usage** : Parfumerie, détergence et cosmétiques.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FIRCHIM FRANCE S.A.S.  
ZA de la Glèbe - BP 262 - SAVIGNAC  
12202 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Tel: 05 65 81 29 98

Email: [contact@firchim.fr](mailto:contact@firchim.fr)

##### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

OREIL A (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

EUH208 - Contient 1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-butenone, (2E)-3,7-diméthyl-octa-2,6-dien-1-yl acetate, Methyl cinnamate. Peut produire une réaction allergique  
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

##### 2.2. Elements d'étiquetage

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## (Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020 RECHARGE FIR-TOW'AIR XL MANGUE

Modèle/Révision : CLP du 12/03/2020

Classification GHS :

(LégislationCLP)

EUH208 - Contient 1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-butenone, (2E)-3,7-diméthyl-octa-2,6-dien-1-yl acetate, Methyl cinnamate. Peut produire une réaction allergique  
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3. Autres dangers

NON CONCERNE

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

NON CONCERNE

### 3.2. Mélanges

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole danger	%
Dimethyl benzyl carbinol (alpha,alpha-Dimethylphenethyl alcohol)	100-86-7	202-896-0	H302	[ 1-2.5 ]
Terpineol (No REACH : 01-2119553062-49-XXXX)	8000-41-7	232-268-1	H315, H319	[ 1-2.5 ]
(2E)-3,7-diméthyl-octa-2,6-dien-1-yl acetate (No REACH : 01-2119973480-35-XXXX)	105-87-3	203-341-5	H315, H317, H412	[ 0.5-1 ]
Methyl cinnamate	103-26-4	203-093-8	H317	[ 0.1-0.5 ]
Allyl hexanoate (Allyl caproate)	123-68-2	204-642-4	H301+H311, H301+H311+H331, H301+H331, H400, H412	[ 0.1-0.5 ]
(3E)-4-méthyldec-3-en-5-ol (No REACH : 01-2119983528-21-000X)	81782-77-6	279-815-0	H400	[ 0.1-0.5 ]
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-butenon e (No REACH : 01-2119535122-53-XXXX)	57378-68-4	260-709-8	H302, H315, H317, H410	< 0.1 %

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

NON CONCERNE

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

NON CONCERNE

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Contact avec la peau :** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
Rincer ensuite à l'eau claire.  
Si l'irritation persiste ou si des lésions apparaissent, consulter un médecin.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020

RECHARGE FIR-TOW/AIR XL MANGUE

Modèle/Révision :CLP du 12/03/2020

**Contact avec les yeux :** Rincer abondamment à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes).  
Laver ensuite avec une lotion oculaire type Dacryosérum.  
Si un trouble persiste, consulter un ophtalmologue.

**En cas d'ingestion :** Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

**Vêtements souillés :** Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Classe d'inflammabilité :** Le produit n'est pas inflammable.

**Prévention :** Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

### 6. MESURES EN CAS D'ECOULEMENT ACCIDENTEL

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des gants pour toute manutention.

Ne pas fumer. Ne pas exposer à une flamme ou à toute autre source potentielle d'ignition (équipement électrique).

L'incorporation dans le produit final doit se faire à une température aussi basse que possible.

Ne pas ingérer. Eviter le contact avec la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs.

Suivre les règles d'hygiène habituelles. Maintenir une bonne aération des locaux.

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## (Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020

RECHARGE FIR-TOW'AIR XL MANGUE

Modèle/Révision : CLP du 12/03/2020

### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

#### **7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

- A l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec du savon doux et de l'eau avant de manger, boire, fumer et avant de quitter le travail.

### 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

NON CONCERNE

#### **8.2. Contrôles de l'exposition**

Mesures d'ordre technique :

Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer.

Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Protection non requise.
- Protection des yeux : Protection non requise.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation suffisante, protection non requise.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect: **Liquide**  
Couleur:  
Description olfactive: **FRUITY EDIBLE**

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## (Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020

RECHARGE FIR-TOW'AIR XL MANGUE

Modèle/Révision : CLP du 12/03/2020

Densité à 20°C (d20/20):	Method ASTM D 4052
Point éclair:	> 60°C (coupelle fermée) Method Pensky-Martens 60020529
pH	Non disponible
Température d'ébullition	Non disponible
Température de fusion	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Solubilité(s)	Non disponible
Coefficient de répartition	Non disponible
Température d'auto-ignition	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible

### 9.2. Autres informations

Indice de réfraction à 20°C (nD20): Method ISO 280:1998

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

**Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.2. Stabilité chimique

Bonne stabilité à température standard.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures au-dessus ou proches du point éclair.

Eviter le contact avec des agents oxydants.

Ne pas chauffer les récipients fermés.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune matière incompatible connue.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Information toxicologiques :** Aucune donnée disponible.

Cette préparation n'a pas été soumise en tant que telle à des tests toxicologiques, mais elle est composée de matières premières possédant une bibliographie toxicologique établie.

### Informations Toxicité Aigue :

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## (Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020

RECHARGE FIR-TOW'AIR XL MANGUE

Modèle/Révision : CLP du 12/03/2020

- Orale

Matière non classée

- Inhalation

Non Déterminée

- Cutanée

Non Déterminée

### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

#### 12.1. Toxicité

Cette préparation n'a pas été soumise en tant que telle à des tests éco toxicologiques.  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Non concerné

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non concerné

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Non concerné

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non concerné

#### 12.6. Autres effets néfastes

Non concerné

### 13. ELIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit** : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Emballages non nettoyés** : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

#### 14.1. Numéro ONU

ADR : Non réglementé

IMDG:Non réglementé

IATA :Non réglementé

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : Non réglementé

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## (Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020

RECHARGE FIR-TOW'AIR XL MANGUE

Modèle/Révision : CLP du 12/03/2020

IMDG:Non réglementé

IATA :Non réglementé

### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

ADR : Non réglementé

IMDG:Non réglementé

IATA :Non réglementé

### **14.4. Groupe d'emballage**

ADR : Non réglementé

IMDG:Non réglementé

IATA :Non réglementé

### **14.5. Dangers pour l'environnement**

IMDG : Non réglementé

IMDG : Non réglementé

### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Code Tunnel: Non réglementé

### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Non réglementé

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### **15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Classification étiquetage conformément au règlement UE 1272/2008/CEE et aux modification 2016/1179/CEE (ATP9).

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Données non disponibles.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### **Texte intégral des phrases H citées en point 3 :**

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H301+H311	Toxique par ingestion ou par contact cutané
H301+H311+H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation
H301+H331	Toxique par ingestion ou par inhalation
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020 RECHARGE FIR-TOW'AIR XL MANGUE Modèle/Révision : CLP du 12/03/2020

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité:

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route  
 CLP: Classification Labelling Packaging Regulation; Réglementation (CE) N° 1272/2008  
 CAS Number: Numéro CAS (eräs kemikaalien tunnistenumero)  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Substances  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonized System  
 IMDG: International Maritime Dangerous Goods  
 PBT: Persistante, bioaccumulable et toxique  
 SDS: Safety Data Sheet  
 REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals Regulation (CE) N° 1907/2006  
 vPvB: Très Persistante et très Bioaccumulable

Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Muta. 2	Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2
Rep. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
STOT SE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique,
Catégorie 2	
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique - Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, Catégorie 2

Fiche de Données de sécurité selon 1223/2009/CE - 830/2015/CE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.